Cinquante-septième année. - N ° 73 A Jeudi 13 avril 2023

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIÈRE MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 2435

92 – HAUTS-DE-SEINE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE NANTERRE

Ventes et cessions

809 075 690 RCS Nanterre.
IDENTO.
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 5000.00 EUR.
Adresse : 25, Quai du Président Paul Doumer, 92400 Courbevoie.
Oppositions : Art. L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : AVIS DE PROJET DE FUSION I - TRACING Société par actions simplifiée Au capital de : 171 690,80 EUR Siège social 25 Quai du Président Paul Doumer 92400 Courbevoie N° RCS 484 841 127 RCS Nanterre, est société absorbante IDENTO Société par actions simplifiée Au capital de : 5 000,00 EUR Siège social 25 Quai du Président Paul Doumer 92400 Courbevoie N° RCS 809 075 690 RCS Nanterre, est société absorbée Actif : 9 519 028,00 EUR Passif : 4 770 126,00 EUR Actif net apporté : 4 748 902,00 EUR. Rapport d'échange des droits sociaux : La Société I-TRACING étant, par hypothèse, propriétaire de la totalité des actions de la Société IDENTO à la Date de Réalisation et ne pouvant devenir propriétaire de ses propres actions, renonce à exercer ses droits en sa qualité d'associé unique de la Société IDENTO. Par suite de cette renonciation, conformément à l'alinéa II de l'article L. 236-3 du Code de commerce, il ne sera procédé à la création d'aucun titre nouveau à titre d'augmentation du capital de la Société I-TRACING. Montant prévu de la prime de fusion : La différence entre la valeur nette des apports (soit 4 748 902,00 EUR) et la valeur nette comptable des actions de la Société IDENTO dans les livres de la Société I-TRACING (soit 13 617 025 EUR), telle que ressortant des comptes I-TRACING au 31 décembre 2022, constitue un mali de fusion égal à 8 868 123 EUR. Date du projet commun de fusion : 06/04/2023. Date et lieu du dépôt du projet au RCS au titre de chaque société participante : Le projet de fusion a été déposé le 07/04/2023 au greffe du tribunal de commerce de Nanterre pour la société I-TRACING et le projet de fusion a été déposé le 07/04/2023 au greffe du tribunal de commerce de Nanterre pour la société IDENTO..